



CPAM des Alpes-Maritimes

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Infos CE - Infos CE

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU COMITE D'ENTREPRISE **DU 20/02/2018**

1. ELARGISSEMENT DU TELETRAVAIL

Au regard du bilan réalisé à mi-parcours suite à l'expérimentation du télétravail par trois salariées de notre CPAM, il a été proposé aux élus du Comité d'Entreprise de voter l'élargissement du dispositif, via appel à candidature dans Intrazur, aux salariés relevant des activités GDB, PN, Pôle Social, Contrôle des prestations et PFS de délestage.

La CFDT, pionnière dans la reconnaissance du télétravail comme forme d'organisation du travail dans les entreprises privées et dans la fonction publique, a émis un avis favorable.

2. BILAN DE LA NOUVELLE ORGANISATION DES ACCUEILS DE NICE DU 26/12/2017 AU 02/02/2018

Durant cette période, il a été constaté une réduction du temps d'attente des assurés et une amélioration significative des conditions de travail des agents qui peuvent consacrer plus de temps à la gestion des rendez-vous et travaillent dans un climat plus serein.

La généralisation de cette nouvelle organisation (Accueil uniquement sur RDV et accès au libre-service limité) est prévue :

- Avant les vacances scolaires de Pâques pour l'accueil de Pertinax,
- Au 1^{er} juin 2018 pour les accueils des centres extérieurs.

Lors du vote, la CFDT a émis un vote favorable

3. EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE L'EPSAM

Les activités de l'Espace Prévention Santé des Alpes Maritimes, anciennement dénommé « Santé Active », ont été réorientées depuis le deuxième trimestre 2017 vers la prévention secondaire afin de répondre aux objectifs nationaux de prévention, non atteints dans le département (Dépistage des cancers, vaccination antigrippale). Afin d'adapter le fonctionnement du service à ses nouvelles missions il a été proposé aux élus, en concertation avec les personnels de l'EPSAM, de revoir les amplitudes horaires d'ouverture au public et des agents.

L'ouverture du samedi de 10 h à 17 h a été abandonnée au profit du lundi de 14h à 17 h (Lundi matin réunion de service). L'amplitude horaire d'ouverture au public et des agents a été revue et des modalités de récupération ont été définies pour les samedis et dimanches travaillés exceptionnellement en fonction des événements et manifestations ponctuels (Forums, stands.....).

La CFDT a émis un vote favorable, tout en rappelant son opposition initiale à l'ouverture du samedi et au choix du lieu d'implantation de ce service qui explique le faible taux de visiteurs qui est en moyenne de 4 par jour, dont la quasi majorité est réorientée vers un accueil physique.

4. PARTENARIAT CES/CENTRE SOPHIA

Dans le cadre d'un marché national, le CES fait appel à des infirmières intérimaires pour réaliser certaines tâches qui ne peuvent être exercées par les techniciennes de laboratoire. Afin de préserver la continuité de service en cas d'absence inopinée (situation d'urgence) et pendant la période estivale, il a été proposé de faire appel à des infirmiers du centre d'accompagnement Sophia, dont certains ont exprimé un souhait de diversification des tâches.

Une expérimentation sera mise en œuvre au cours du premier semestre 2018 après le lancement d'un appel à volontariat pour la création d'un pool infirmier de 5 personnes dans un premier temps.

Lors du vote, La CFDT a émis un avis favorable à la mise en œuvre de cette expérimentation.

5. CREATION D'UN OUTIL D'EVALUATION DES CAMPAGNES MENEES AUPRES DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Il a été proposé aux élus de valider la création d'une interface permettant de mesurer l'impact des campagnes DAM (Délégués d'Assurance Maladie) auprès des professionnels de santé. Ce projet sera mené en concertation avec les services concernés (Contrôle de gestion, SIAM, Accompagnement PS), avec « une volonté d'impliquer les DAM dans l'élaboration de messages plus adaptés à chaque profil de professionnel de santé ».

Lors du vote la CFDT a émis un avis favorable.